



COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2024

MAISON DE L'AVOCAT, SALLE HADDAD

51 rue Grignan – 13006 MARSEILLE & en ligne via ZOOM

L'OR DU COMMUN

La justice pénale nous lie-t-elle encore ?



Inscription préalable en ligne obligatoire, avant le mercredi 15 mai 2024 www.lesaf.org

Formation en présentiel et en ligne

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Syndicat des Avocats de France

34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS – Tél : 01 42 82 01 26 – Email : saforg@orange.fr

www.lesaf.org



COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2024

MAISON DE L'AVOCAT, SALLE HADDAD

51 rue Grignan – 13006 MARSEILLE & en ligne via ZOOM

L'OR DU COMMUN

La justice pénale nous lie-t-elle encore ?

Égalité devant la loi, égalité devant la justice, qu'ils disaient. Dans le droit ou dans les faits, de longue date, nul ne peut pourtant ignorer que nous ne sommes pas tous traités de la même manière.

La justice pénale est loin d'être exempte de cette critique. Instituante, à l'avantage des uns, des mécanismes de poursuite et de jugement réservés, et usant, à la défaveur des autres, des procédures de jugement rapide et inévitables, elle perpétue ce qui a été décrit comme une « gestion différentielle des illégalismes ». Pour analyser ce commun sentiment d'injustice, il faut en interroger les origines, causes et fonctionnements.

En parallèle, et face à des enjeux contemporains, la place et le rôle de l'institution judiciaire sont vivement discutés. Qu'il s'agisse de traiter des infractions complexes, notamment en matière environnementale, ou d'apporter une réponse à des faits de société, comme les violences intrafamiliales et les violences sexuelles et sexistes, jusqu'où aller pour répondre à ce commun besoin de justice ?

Ces doutes, ces mouvements et ces transformations interrogent l'or du commun et nous posent finalement cette question : la justice pénale nous lie-t-elle encore ?

PÉDAGOGIE

Objectifs pédagogiques : avoir une vision globale du statut du témoin, confronté au regard et aux expériences d'avocats, d'universitaires, de magistrats et de responsables associatifs.

Compétences visées : amélioration des connaissances pratiques en droit pénal.

Public visé et prérequis : toute personne intéressée par le droit pénal : magistrats, avocats.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement : apports théoriques et pratiques. Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant au colloque.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats : la formation dispensée par le colloque ne fait pas l'objet d'une évaluation des personnes participantes. En revanche, à l'issue du colloque, les personnes participantes seront destinataires d'un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation : Questionnaire d'évaluation des acquis.

Modalités et délais d'accès : Pour les participants en visio : un lien sera envoyé la veille de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel et en visioconférence

Méthode pédagogique : expositive

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant.



COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE

L'OR DU COMMUN

La justice pénale nous lie-t-elle encore ?

PROGRAMME

SAMEDI 18 MAI 2024

9H00 Accueil des participants

9H30 – 10H00 : Allocutions d'ouverture du colloque

Mathieu JACQUIER, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille

Judith KRIVINE, Présidente du SAF

Antonin SOPENA, Président de la section du SAF Marseille

Commun sentiment d'injustice

10H00 – 12H30

Modérateur : **Matthieu QUINQUIS**, Avocat au Barreau de Paris

◆ **La magistrature : "une bourgeoisie d'État" ?**

Laurent WILLEMEZ, Professeur des Universités (UVSQ) en sociologie

◆ **Riche ou pauvre, le vrai nerf du jugement ?**

Hugo WAJNSZTOK, Docteur en sociologie (EHESS)

◆ **La justice contre les Hommes**

Laure HEINICH, Avocate au Barreau de Paris et auteure

Déjeuner offert sur place

12H30 – 14H00

Commun besoin de justice

14H00– 17H30

TEMPS 1 / VIF et les VSS, la justice en commun ?

Modération : **Hugo PARTOUCHE**, Avocat au Barreau de Paris et **Charlotte BONNAIRE**, Avocate au Barreau de Marseille

◆ **Vers un traitement spécifique des violences conjugales ?**

Charlotte FISCHER, Doctorante à Toulouse

◆ **Entre punition et morale, un nouvel idéal ?**

Elsa DECK MARSAULT, Auteure de « Faire justice : Moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes » (La Fabrique)

TEMPS 2 / Pour défendre les communs, quelle justice environnementale ?

Modération : **Thomas FOURREY**, Avocat au Barreau de Lyon

Laure ABRAMOWITCH, Avocate au Barreau de Dijon - Commission Environnement SAF

André MERLE, Magistrat honoraire, membre de l'association française des magistrats pour la justice environnementale (AFMJE)

SOIRÉE

DIMANCHE 19 MAI 2024

La défense pénale en commun

9H30 – 12H30

ATELIER 1 / La défense pénale des étrangers

Stéphane MAUGENDRE, Avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis

Vincent SOUTY, Avocat au Barreau de Rouen

ATELIER 2 / Application des peines et troubles mentaux

Delphine BOESEL, Avocate au Barreau de Paris



COLLOQUE DE DÉFENSE PÉNALE

L'OR DU COMMUN

La justice pénale nous lie-t-elle encore ?

MAISON DE L'AVOCAT, SALLE HADDAD
51 rue Grignan – 13006 MARSEILLE

INSCRIPTION

Colloque en ligne et en présentiel

Inscription préalable en ligne indispensable, avant le 15 mai 2024 www.lesaf.org

Tarifs :

- Avocat adhérent SAF (y compris avocat honoraire) : 150€ TTC
- Avocat non adhérent SAF et autre : 200€ TTC
- Élève-avocat, étudiant : entrée libre dans la limite des places disponibles*
- Avocat du barreau de Marseille : entrée libre dans la limite des places disponibles*

*inscription préalable obligatoire sur www.lesaf.org

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (Article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2018-001 du 20 juillet 2018

SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75 – Durée de la formation : dix heures

PRISE EN CHARGE FIFPL

N'oubliez pas de demander la prise en charge de votre inscription auprès du FIF-PL – 104 rue de Miromesnil 75384 PARIS CEDEX 08 Tél. 01 55 80 50 00 Fax. 01 55 80 50 29 – <http://www.fifpl.fr>

Pour valider la formation - Il vous sera INDISPENSABLE d'émarguer la feuille de présence à chaque session de la journée de formation - le matin et l'après-midi.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Une attestation de présence vous sera remise. Seul l'émargement fait foi pour les heures comptabilisées.

Participation en visio-conférence :

Pour valider la formation - Il sera INDISPENSABLE de vous inscrire en ligne, de vous connecter à la session de formation le matin et l'après-midi et de nous retourner par email l'attestation sur l'honneur. Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après le colloque.

HÔTELS PROPOSÉS

à réserver directement par les participants

HÔTEL DU SUD

18, rue Beauvau - 13001 Marseille

Tél. : 04 91 54 38 50

Fax : 04 91 54 75 62

<http://www.hoteldusud.com/>

SOFITEL VIEUX PORT

36, boulevard Charles Livon -13007 Marseille

Tél. : 04 91 15 59 00

<http://www.sofitel.com/fr/hotel-0542-sofitel-marseille-vieux-port/index.shtml>

MERCURE BEAUVAU

4, rue Beauvau - 13001 Marseille

Tél. : 04 91 54 91 00

Fax : 04 91 54 15 76

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-1293-grand-hotel-beauvau-marseille-vieux-port-mgallery-collection/index.shtml>

HÔTEL ALIZÉ

35, quai des Belges - 13001 Marseille

Tél. : 04 91 33 66 97

Fax : 04 91 54 80 06

<http://www.alize-hotel.com/>

TONIC HÔTEL

43, quai des Belges - 13001 Marseille

Tél. : 04 91 55 67 46

Fax : 04 91 55 67 56

<http://www.tonic-hotel.com/>

IBIS CENTRE BOURSE

62 rue Puvis Chavannes 13002 Marseille

Tél. 04 91 91 17 63

http://ibismarseillecentrebourse.h-rez.com/index_fr.html

HÔTEL CARRE VIEUX PORT

6 rue Beauvau – 13001 Marseille

Tél. 04 91 33 02 33

<http://www.hotel-carre-vieux-port.com/>

EUROPE HÔTEL

12 rue Beauvau – 13001 Marseille

Tél. 04 91 33 65 64

<http://www.europehotelmarseille.com/>

HÔTEL DU PALAIS

26 rue Breteuil - 13006 Marseille

Tél. 04 91 37 78 86

<http://www.hotel-palais-marseille.com>